

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 mars 2021

LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 3875)

Retiré

AMENDEMENT

N ° 3934

présenté par

Mme Valérie Petit, M. Herth, Mme Chapelier, M. Lamirault, Mme Lemoine et M. Ledoux

ARTICLE 65

À la première phrase de l'alinéa 2, substituer aux mots :

« , ainsi qu'avec l'objectif de lutte contre la déforestation importée »

les mots :

« , l'objectif de lutte contre la déforestation importée ainsi que la stratégie nationale des aires protégées. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à inclure la stratégie nationale des aires protégées dans l'énumération de documents, stratégies et plans auxquels le futur plan stratégique national réformant la PAC doit être compatible.